

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant nomination du Président, du Vice-Président et des  
membres du Conseil supérieur de l'éducation physique,  
des sports et de la vie en plein air**

**A.Gt 22-04-1998**

**M.B. 21-07-1998**

**modification:**

**A.Gt 18-09-2001 - M.B. 06-12-2001**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 23 décembre 1988 instituant le Conseil supérieur de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air, auprès de l'Exécutif de la Communauté française;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 17 juillet 1995 réglant la signature des actes de l'Exécutif;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 1995 fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Sur proposition du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche, du sport et des relations internationales,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Est nommé Président du Conseil supérieur de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air, M. Michel Ansiaux.

**Article 2.** - Est nommée Vice-Président du Conseil supérieur de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air, M. Gérard Georges.

**Article 3.** - Sont nommés membres du Conseil supérieur de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air :

*Pour les fédérations sportives et le Comité olympique et interfédéral  
belge :*

M. M. Agnarelli  
M. A. Daffe  
M. J.-M. Defourny  
M. R. Delhoux  
M. A. Diederer  
M. Ph. Housiaux  
M. R. Juprelle  
M. J.-Cl. Karler  
M. W. Kevers  
M. M. Laffineur  
M. A. Stein  
M. A. Wartel  
M. R. Vrijens  
M. A. Walnier  
M. P. Evrard



---

	<i>Pour les pratiquants :</i>
M. J.-M. Saive	
	<i>Pour la presse sportive :</i>
M. F. Baudoncq	
	<i>Pour le sport à l'armée :</i>
M. J.-M. Sainte	
	<i>Pour le sport à l'école :</i>
Mme Anne d'Ieteren	
M. H. Vandyck	
M. Th. Zintz	
	<i>Pour le sport à l'université :</i>
M. G. Crevecoeur	
	<i>Pour le sport à l'entreprise :</i>
M. A. Abdissi	
M. J.-L. Balthazart	
	<i>Pour la médecine sportive :</i>
M. X. Sturbois	
	<i>Pour le sport pour tous :</i>
Mme Micheline Surleau	
M. G. Jolly	
	<i>Pour le sport pour handicapés :</i>
M. F. Detongre	
	<i>Pour le sport des aînés :</i>
M. J. Derclaye	
M. T. Marique	

**Article 4.** - Sont désignés respectivement comme rapporteur et secrétaire, René Hamaite, Directeur et Odon Marneffe, Premier conseiller des services sportifs.

**Article 5.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 22 avril 1998.

Bruxelles, le 22 avril 1998.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, du Sport et des Relations internationales,

W. ANCION